

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 13/09/2024 - 13743 - 2002 B 01018 - 442 680 773 - ABM



Secal

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS ABM

**2 RUE HENRI BERGSON
67200 STRASBOURG**

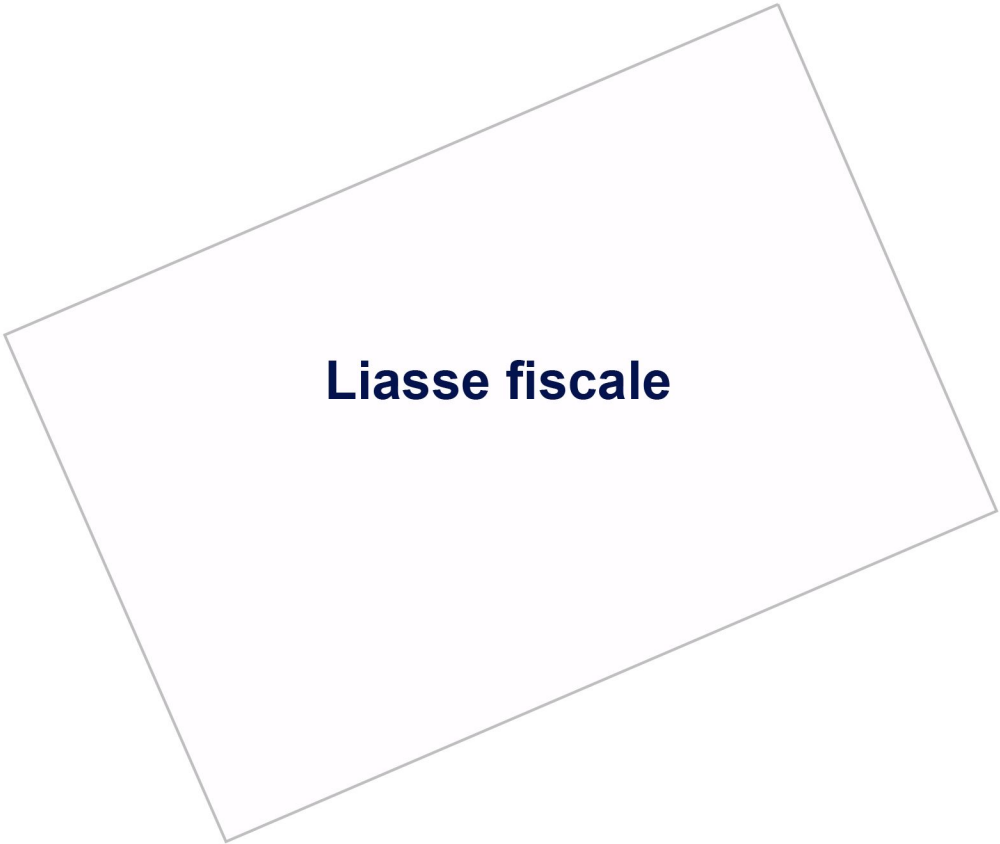
Copie certifiée conforme

Le président

Monsieur Alexis BRENNER

Alexis BRENNER

✓ Certified by  yousign



Liasse fiscale

Désignation de l'entreprise													SAS ABM		Néant		*												
Adresse de l'entreprise													2 RUE HENRI BERGSON 67200 STRASBOURG																
Numéro SIRET*													44268077300011																
Durée de l'exercice en nombre de mois*													12		Durée de l'exercice précédent*													12	
																							Exercice N clos le 31/12/2023						
ACTIF													Brut 1										Amortissements-Provisions 2				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*		010				012																				
			{ Autres*		014				016																				
	Immobilisations corporelles*				028		65 381		030		63 417		1 964																
	Immobilisations financières* (1)				040		620 781		042		381 624		239 157																
	Total I (5)				044		686 162		048		445 041		241 121																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050				052																					
		Marchandises *		060				062																					
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068				070																					
		{ Autres* (3)		072		838 045		074				838 045																	
	Valeurs mobilières de placement				080		429 741		082				429 741																
	Disponibilités				084		35 237		086				35 237																
	Charges constatées d'avance *				092		2 618		094				2 618																
	Total II				096		1 305 642		098				1 305 642																
	Total général (I + II)				110		1 991 805		112		445 041		1 546 763																
PASSIF													Exercice N NET 1																
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				750 000																				
	Écarts de réévaluation				124																								
	Réserve légale				126				75 000																				
	Réserves réglementées*				130																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131				)		132		790 000																
	Report à nouveau				134				(		136		332 179)																
	Résultat de l'exercice				136				6 805																				
	Subventions d'investissement				137																								
	Provisions réglementées				140																								
	Total I				142				1 289 625																				
Provisions pour risques et charges													Total II		154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																								
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				6 657																				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)				169				)		172		20																
	Comptes courants d'associés				173				250 460																				
	Autres dettes				175																								
	Produits constatés d'avance				174																								
Total III													176		257 137														
Total général (I + II + III)													180		1 546 763														
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182																	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184																	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABM

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2023
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209		210		
	Production vendue	{	biens	et livraisons	215		214	
			services*	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	310
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	310	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	29 563
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						243	1 692
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 298
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)						255	7 331
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	39 885
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(39 575)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	79 093
	Produits exceptionnels (IV)						290	
	Charges financières (V)						294	32 712
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	6 805	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	6 805	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 692		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330 (3 851)
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350 3 525
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	1 121	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....220 886.....dont imputés sur le résultat :						360 1 121	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Cegid Group

B - RESULTAT FISCAL

Cegid Group

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 14 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant 6 805,00 euros de la manière suivante :

1. Origine du résultat à affecter

- Report à nouveau antérieur	(332 179,35) €
- Résultat de l'exercice	6 805,00 €
- Prélèvement sur autres réserves	<u>790 000,00 €</u>
TOTAL.....	464 625,65 €

2. Affectation proposée

- Autres réserves.....	314 625,65 €
- Dividendes	<u>150 000,00 €</u>
TOTAL.....	464 625,65 €

Le dividende brut par titre s'élèvera ainsi à environ 8 €.

Il sera mis en paiement en deux fois :

- le 15 juin 2024 pour un montant de 50.000 €, sous déduction des prélèvements sociaux au taux de 17,20 % ainsi que de l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,80 %.

- le 1^{er} juillet pour un montant de 100.000 €, sous déduction des prélèvements sociaux au taux de 17,20 % ainsi que de l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,80 %.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

**Certifié conforme
Le Président**

Alexis BRENNER